Mgr André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA
Evêque de Matadi

Prot. N° 006/26

DECRET PORTANT NOMINATION D'UN COORDINATEUR AD INTERIM DE LA CARITAS DIOCESAINE

Nous, **André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA**,
par la grâce de Dieu et la bienveillance du Siège Apostolique,
Evêque de Matadi

Vu le canon 381 §1 sur le pouvoir ordinaire de l'Evêque diocésain ;

Vu la nécessité de rassurer nos Partenaires économiques et de garantir les contacts nécessaires dans la réalisation des projets financés et en cours d'exécution ;

Etant donné que le Coordinateur actuel est en empêchement légitime pour cause de maladie ;

DECRETONS :

Art. 1. Est nommé **Coordinateur ad intérim** de la Caritas-Développement du diocèse de Matadi avec tous les droits et devoirs d'un Coordinateur :
- Monsieur l'Abbé Clément BATUDIANGA BAKALA

Art. 2. Est nommé **Coordinateur adjoint ad intérim** de la Caritas-Développement du diocèse de Matadi :
- Monsieur Charles MANANGA NGIMBI, qui garde ses fonctions de chargé d'Administration et des finances.

Art. 3. La gestion des comptes bancaires de la Caritas-Développement revient à l'Econome diocésain avec, de façon intérimaire, l'Evêque.

Art. 4. Le nouveau Coordinateur ad intérim est prié d'informer les Partenaires de ces nouvelles dispositions qui entrent en vigueur à la date de la signature.

Matadi, le 21.01.2026.

L'Evêque

+ André-Giraud

André-Giraud PINDI MWANZA ★ EPISCOPUS MATADIENSIS ★

Le Secrétaire-Chancelier
Abbé Dieu-Merci DIWAMPOVESA NDOSIBA

Evêché de Matadi Avenue de la Mission N° 1, Ville Basse
B.P. 29 Matadi / Kongo Central RD Congo E-mail : *matadiecclesia@gmail.com*
Site Web : www.diocesedematadi.net